

Détails de la subvention

La subvention **Bourses** appuie la formation et les études des étudiants à temps plein dans toutes les disciplines artistiques dans un établissement d'enseignement agréé.

Dates à retenir

Date limite de présentation des demandes : 1^{er} juin

Annonce des résultats : Dans un délai de trois mois suivant la date limite

Type de bourses

- Études de premier cycle dans un établissement canadien
- Études de cycles supérieurs dans un établissement canadien
- Études de premier cycle dans un établissement à l'extérieur du Canada
- Études de cycles supérieurs dans un établissement à l'extérieur du Canada

Montants des bourses

Établissement canadien

- Études de premier cycle – 2 000 \$
- Études de cycles supérieurs – 3 000 \$

Établissement à l'extérieur du Canada

- Études de premier cycle – 3 000 \$
- Études de cycles supérieurs – 4 000 \$

Candidats - qui peut présenter une demande

Étudiants en arts

Activités pour lesquelles vous pouvez présenter une demande

Études et formation

Évaluation - comment les décisions sont prises

Votre demande de subvention au programme Bourses sera évaluée par un comité d'évaluation par des pairs sur les critères suivants :

- Valeur artistique
- Valeur éducative
- Faisabilité

Remarque : Pour de plus amples renseignements, consultez le Processus de décision d'octroi de subventions du CAM.

Avez-vous besoin d'aide?

Accessibilité

Si vous êtes sourd ou sourd ou si vous vivez avec un handicap, vous pouvez demander un financement supplémentaire pour couvrir les coûts des soutiens et des services liés à l'accessibilité. Visitez notre [page web sur l'accessibilité](#) pour obtenir un formulaire de demande ou contactez le service d'assistance du CAM pour en savoir plus.

Demande de subvention hors ligne

Les candidats S/sourds ou vivant avec une incapacité qui ont besoin d'un formulaire de demande accessible, ou ceux qui ont un accès limité à Internet, peuvent présenter leur demande à l'aide de nos formulaires de demande imprimables ou remplissables au format PDF. Ces formulaires sont disponibles sur la page web de chaque subvention.

Consultants de programmes

Si vous avez besoin d'aide, un consultant peut vous rencontrer afin de discuter de votre demande ou de revoir votre ébauche. Comme les consultants sont très sollicités à l'approche de la date limite de présentation des demandes, nous vous recommandons de [nous contacter](#) dès que possible.

Service d'assistance « Help Desk »

Pour communiquer avec le consultant de programme concerné, obtenir de l'aide technique avec Manipogo (le système de demande en ligne du CAM), demander un formulaire de demande hors ligne ou une [aide financière en vertu du programme accessibilité](#), communiquez avec notre service d'assistance pendant nos heures de bureau (8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi).

Service d'assistance

No de téléphone : 204-945-2237

Sans-frais: 1-866-994-2787

Courriel : helpdesk@artscouncil.mb.ca

Site Web : www.conseildesarts.mb.ca

Contenu du formulaire de demande

Le CAM reçoit les demandes de subvention par le biais de Manipogo, notre système de demandes en ligne. Pour présenter une demande, vous devez créer un profil dans le système de demandes en ligne.

1. Renseignements sur le projet

Vous devrez sélectionner le type de subvention pour lequel vous demandez, le titre de votre projet, la (les) discipline(s) artistique(s) la (les) plus pertinente(s) à cette demande, la date de début et de fin du projet, le nom de l'établissement d'enseignement agréé et le nom du programme.

De plus, vous devrez aborder les sujets suivants dans votre demande:

- **Antécédents** (maximum de 350 mots)

Donnez un aperçu de vos antécédents et de votre expérience dans votre champ d'activité.

Les évaluateurs ne connaissent peut-être pas votre travail, vos pratiques particulières, votre communauté ou votre culture. Donnez-leur les renseignements dont ils auront besoin pour vous comprendre ainsi que votre travail. Veuillez inclure vos activités récentes.

Remarque : Votre CV, que vous avez téléchargé dans votre profil est automatiquement partagé avec les évaluateurs. Assurez-vous que ces documents sont à jour, car ils serviront à évaluer votre demande.

- **Documentation** (fichier à télécharger)

Joindre:

- Description du programme ou sommaire de la part de l'établissement Incluez les descriptions de cours.
- Copie des relevés de notes les plus récents
- Lettre d'acceptation de la part de l'établissement ou au programme (pour la première année du programme seulement)
- Confirmation d'inscription (si disponible)

Remarque: Vous devez soumettre votre confirmation d'inscription par courriel à helpdesk@artscouncil.mb.ca une fois reçue.

- **Description du projet** (maximum de 500 mots)

Parlez-nous de votre projet. Tenez compte des questions suivantes, s'il y a lieu :

- Que planifiez-vous ?
- Qu'espérez-vous accomplir ?
- Pourquoi ce projet est-il important ?

- Pourquoi avez-vous choisi cette opportunité en particulier ?
- Quels sont vos intérêts artistiques et vos aspirations professionnelles?

- **Intégrité culturelle** (maximum de 300 mots)

L'intégrité culturelle est la pratique qui consiste à respecter et à rendre hommage à la propriété des matériaux, aux traditions et aux connaissances provenant d'une culture ou d'une communauté particulière.

Décrivez votre relation aux cultures ou aux communautés représentées dans votre projet et le rôle que joue l'intégrité culturelle dans votre travail. Consultez la page des ressources pour en savoir plus sur l'intégrité culturelle et la définition du CAM.

- **Renseignements supplémentaires** (maximum de 250 mots)

S'il y a une question qui n'a pas été posée et qui est essentielle à la compréhension de votre demande, veuillez la fournir ici.

2. Matériel d'appui

Le matériel d'appui est l'une des parties les plus importantes de votre demande de subvention. Le comité d'évaluation, qui décide si votre projet sera subventionné, examinera ces exemples de votre travail pour voir le type et la qualité de l'art que vous créez. Ce matériel peut inclure des échantillons d'écriture, des images, des vidéos, des enregistrements audios, etc.

Le matériel d'appui doit être constitué d'échantillons de votre travail actuel ou passé, et il doit être en rapport avec le projet proposé ou le soutenir; il peut inclure le travail ou les activités d'autres artistes ou partenaires clés.

Pour plus de détails, consultez nos [directives pour le matériel d'appui](#).

Vous devez soumettre un minimum d'un et un maximum de trois pièces comme matériel d'appui.

- **Matériel d'appui** (téléchargement de fichiers)

Vous aurez la possibilité de télécharger des images, du texte, des fichiers audio/vidéo ou une combinaison des trois pour appuyer votre demande de subvention.

Quantité de matériel d'appui autorisée

Vous pouvez soumettre au minimum un et au maximum trois éléments de matériel de soutien. Les éléments suivants comptent pour **un seul élément** :



jusqu'à 5 images numériques **OU**



jusqu'à 15 pages de texte **OU**



jusqu'à 4 minutes

Par exemple, vos trois éléments peuvent représenter un total de 15 images, 45 pages de texte ou 12 minutes d'audio et de vidéo. Vous pouvez également soumettre une combinaison d'images, de texte et d'enregistrements, à condition de ne pas dépasser les limites d'audio ou de vidéo

- **Description du matériel d'appui** (500 mots maximum)

Vous devrez décrire le rapport entre le matériel d'appui et la présente demande.

Questionnaire d'évaluation

Lors de l'évaluation de votre demande, les évaluateurs noteront chaque affirmation sur une échelle de 1 à 5, 5 étant la note la plus élevée. Les évaluateurs ne vous noteront pas sur les questions qui ne s'appliquent pas à votre organisation.

1. Une vision artistique, thématique et conceptuelle claire se trouve à la base de cette demande. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :
 - La demande explique-t-elle clairement comment elle explorera une pratique artistique contemporaine ou traditionnelle?
 - Le candidat explique-t-il ses choix?
 - Y a-t-il une logique claire derrière le projet?
2. Le candidat possède les compétences techniques et la rigueur artistique nécessaires pour compléter ce projet.
3. La demande témoigne d'un fort potentiel artistique. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :
 - Les documents de soutien ont-ils une valeur artistique?
4. Le candidat a envisagé de façon adéquate les enjeux liés à l'intégrité culturelle.
 - Consultez la page des ressources pour de plus amples renseignements sur [l'intégrité culturelle et la définition du CAM](#).
5. Le projet proposé permet de développer des liens significatifs qui ont le potentiel de produire de futures occasions artistiques.
6. Le projet proposé contribuera au développement artistique du candidat ou (si le candidat est un organisme) renforcera la capacité de l'organisme à remplir son mandat.
7. Le candidat démontre clairement en quoi cette occasion de formation lui sera profitable. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :
 - Le candidat exprime-t-il clairement les avantages que présentent pour lui le programme, le corps professoral ou la communauté étudiante?
8. L'occasion de formation présente le potentiel d'offrir au candidat une expérience d'apprentissage enrichissante.
9. Les relevés de notes du candidat indiquent qu'il possède de bonnes aptitudes scolaires dans la forme d'art choisie.
10. La proposition fait montre d'une recherche et d'une planification approfondies. Tenez compte des considérations suivantes, par exemple :
 - Le parcours permettant au candidat d'atteindre ses aspirations est-il clair et réalisable?